Le fils aîné, qui s'appelait Jacques comme l'aïeul, hérita de la terre paternelle, le cadet François-Xavier prit à Québec l'état de sellier et épousa, en 1808, Gertrude Amiot, aussi de Saint-Augustin.

Au bout de quelques années — le métier rapportant peu de chose—il acheta une goélette et se livra au commerce dans les établissements de la partie inférieure du Saint-Laurent. Il fut encore moins heureux dans cette nouvelle carrière. Quoique pauvre, il ne négligea point l'éducation de son fils aîné, et l'envoya de bonne heure à l'école, ce qui n'arrivait pas à tous les enfants à cette époque. Le premier instituteur de notre historien fut un vieillard du nom de Parent. "Il tenait sa classe, dit M. Pabbé Casgrain, à l'entrée de la rue Saint-Laurent (coteau Sainte-Geneviève). Cette maison existe encore: c'est la seule, paraît-il, qui ait échappé à l'incendie du faubourg Saint-Jean en 1845. Bien des fois, lorsque M. Garneau descen-· dait avec ses enfants la côte d'Abraham, il leur indiquait du doigt, en souriant, cette modeste maison où il avait appris les premiers rudiments de la grammaire."*

De cette humble école, il passa à l'école mutuelle tenue sous les auspices de M. Perrault, protonotaire, ce philanthrope d'un esprit si original, qui a laissé tant de souvenirs dans le barreau et la société de Québec. †

M. Perrault s'était épris du système de Lancaster et avait fondé, à ses frais, des écoles pourvues de tout le matériel nécessaire. Grave, intelligent, prenant son rôle très au sérieux, le petit Garneau devint bien vite moniteur général. M. Perrault l'ayant remarqué, lui offrit une place dans ses bureaux, et il le recevait souvent chez lui le soir avec un autre jeune homme qu'il hébergeait. Le bon vieillard donnait lui-même des leçons à ses deux clercs et leur prêtait des livres.

Un peu timide et réservé, comme il l'a toujours été de-

aussi écrit une petite Histoire du Canada.

^{*} F.-X. Garneau, par l'abbé H.-R. Casgrain. Québec, 1866. Duquet.
† M. Perrault a publié son autobiographie, écrite sans lunettes à l'âge de 85 ans. Il a laissé un grand nombre de traités élémentaires sur la jurisprudence, l'enseignement, et surtout l'agriculture. Il a